

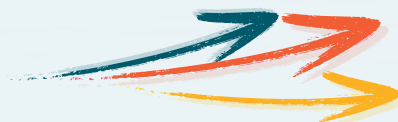
Projet associatif

2024-2028

**VERSION
français simplifié**

**DROIT
DEVANT
DROITS
D'AVENIR**

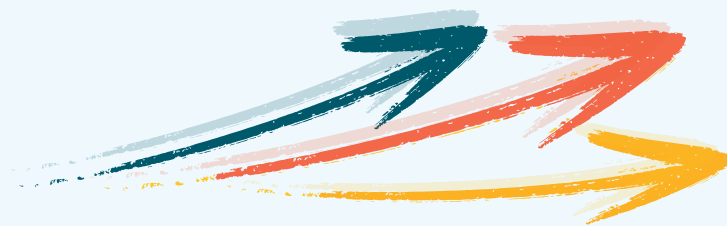
SOYONS LE CHANGEMENT !





Sommaire

1. Qui sommes nous ?	3
2. Projet associatif "Droit devant, droits d’avenir"	5
■ Ambition 1 : Défendre et mettre en œuvre les libertés et les droits fondamentaux des personnes	9
■ Ambition 2 : Agir pour une société juste, solidaire et durable	11
■ Ambition 3 : Réinventer APF France handicap	13
Mettre en actions notre projet associatif "Droit devant, droits d’avenir"	17



VERSION
français simplifié

Identité

d'APF France handicap



■ Qui sommes nous ?

APF France handicap est une association de personnes handicapées.

Elle est présente partout en France.

APF France handicap est une association qui accueille tout le monde :

- des personnes handicapées
- des familles ou proches des personnes en situation de handicap
- des personnes qui soutiennent les personnes en situation de handicap

Les personnes handicapées décident des missions de l'association.

APF France handicap agit grâce à ses adhérents, ses bénévoles et ses salariés.

Les adhérents sont les personnes qui ont payé une cotisation.

Les adhérents peuvent avoir de l'aide.

Les adhérents peuvent participer à des activités.

Les bénévoles sont les personnes qui aident gratuitement pour mettre en place les actions de l'association.

Les adhérents votent pour les élus.

Les élus sont des bénévoles adhérents.

Les élus participent au fonctionnement de l'association.

Les salariés accompagnent les adhérents, les bénévoles et les élus.

■ Quelles sont nos missions ?

Une mission c'est ce que l'on veut faire pour atteindre un objectif.

APF France handicap a 5 missions :

1. Elle défend et soutient les personnes handicapées et leurs familles.
Elle lutte contre les discriminations.
La discrimination, c'est traiter une personne de manière différente ou injuste à cause de son handicap, sa couleur de peau, sa religion...
Par exemple, l'association demande à l'Etat d'améliorer la loi.
2. Elle attaque en justice pour défendre les personnes handicapées victimes de discriminations.
3. Elle agit pour que les personnes handicapées participent à la société comme tout le monde.
Par exemple l'association permet aux personnes handicapées de participer à la vie de sa ville, de son pays.
4. Elle agit pour que la société réponde mieux aux besoins de chaque personne handicapée et de sa famille pour qu'elles puissent vivre leur vie.
Par exemple elle propose des services d'accompagnement et demande de l'argent pour que ce soit gratuit pour les personnes.
5. L'association agit pour que toutes les personnes participent aux actions de l'association.

■ Quelles sont nos valeurs ?

Les valeurs de l’association, c’est ce qui est important pour tout le monde dans l’association.

APF France handicap porte 3 grands types de valeurs :

1. des valeurs humanistes : cela veut dire qu’il faut respecter chaque homme ou femme
2. des valeurs militantes : cela veut dire que l’association se bat pour améliorer la vie des gens
3. des valeurs sociales d’intérêt général : cela veut dire que les actions de l’association sont utiles à tous, handicapés ou non

■ Quelle est notre vision ?

L’association pense que demain la société peut être différente. C’est sa vision.

La vision de la société de demain c’est 4 choses :

1. une société plus juste : cela veut dire que tout le monde a les mêmes chances, que les inégalités entre les personnes sont moins importantes
2. une société solidaire : cela veut dire une société où les personnes s’entraident
3. une société durable : cela veut dire une société qui fait attention à son avenir, une société qui fait attention à ne pas abîmer son environnement
4. une société fondée sur les droits de l’homme : cela veut dire une société où tout le monde est respecté et a les mêmes droits.

■ Quelle est notre raison d’être ?

APF France handicap veut être utile à la société. C’est sa raison d’être.

APF France handicap permet que la société devienne inclusiverselle.

Inclusiverselle est un mot inventé par APF France handicap.

Cela veut dire que la société

- s’adapte à chaque personne avec ses différences
- respecte les droits et libertés de chaque personne
- protège toutes les personnes
- fait attention à son avenir
- lutte contre l’exclusion, les discriminations, la haine

L’exclusion veut dire rejeter une personne de la société.

La discrimination, c’est traiter une personne de manière différente ou injuste.

La haine c’est quand on veut du mal à quelqu’un.

APF France imagine de nouvelles façons de faire.

APF France handicap propose ensuite ces nouvelles façons de faire à la société pour qu’elle devienne inclusiverselle.

VERSION
français simplifié

Le projet associatif 2024 à 2028 s'appelle : "Droit devant, droits d'avenir".

Les adhérents d'APF France handicap ont décidé d'accepter ce projet lors de l'Assemblée générale.

L'Assemblée générale s'est passée le 22 juin 2023 à Reims au moment du Congrès national d'APF France handicap.



Préambule

APF France handicap se bat depuis 90 ans pour le droit des personnes en situation de handicap.

L'association souhaite que les personnes :

- profitent de leurs libertés et de leurs droits.
- vivent dignement, de la même manière que les autres.
Vivre dignement, c'est avoir tout ce dont on a besoin pour être heureux, en sécurité et en bonne santé.

APF France handicap dit que toutes les personnes ont les mêmes droits que tout le monde.

Ces droits :

- ne peuvent pas être discutés,
- doivent être protégés.

L'engagement de l'association est reconnu dans le monde entier.

Les précédents projets de l'association ont aidé :

- à faire avancer les droits des personnes en situation de handicap,
- à rendre la société plus inclusive.
Une société inclusive est une société qui ne laisse personne de côté.
C'est une société où tout le monde est traité de la même manière.

En 2018, APF est devenue APF France handicap.

L'association veut :

- défendre les droits de toutes les personnes en situation de handicap et de leurs familles,
- continuer à travailler avec les autres associations qui ont les mêmes envies.

Il y a eu des progrès, mais il reste beaucoup de choses à faire.

Il faut continuer à se battre pour faire respecter les droits des personnes en situation de handicap.

APF France handicap souhaite une nouvelle politique qui respecte les droits fondamentaux des personnes en situation de handicap.

Les droits fondamentaux sont des droits obligatoires.

Par exemple le droit :

- d’être en sécurité.
- d’être traité avec respect.
- de faire ses propres choix.

Tout le monde doit être traité de la même manière, peu importe :

- sa couleur de sa peau,
- sa religion,
- ses différences.

Cette politique doit permettre à tout le monde d’être un citoyen.

Être citoyen, c’est avoir des droits et des devoirs dans son pays.

Par exemple avoir le droit de :

- donner son avis,
- de participer,
- de voter.

Par exemple le devoir de respecter les lois.

Pour permettre à tout le monde d’être un citoyen, il faut :

- Rendre les endroits accessibles pour tout le monde.
- Rendre les informations faciles à lire et comprendre.
- Aider les personnes à participer et à prendre leurs propres décisions.
- Lutter contre la pauvreté.
- Donner à tout le monde une protection sociale.
La protection sociale, c’est l’accompagnement en cas par exemple :
 - de maladie,
 - de chômage,
 - de vieillesse ou d’invalidité.

APF France handicap demandera à l’Etat, d’aider les personnes en situation de handicap à :

- donner leurs avis,
- participer à toutes les décisions qui les concernent.

Cela doit devenir une obligation !

APF France handicap montrera à tout le monde les injustices, par exemple quand elle verra que :

- Les droits et les libertés de tous sont en danger.
- Certaines personnes sont traitées injustement à cause de leur différence.
- Qu’une personne n’est pas respectée ou pas traitée de la même manière que les autres.

APF France handicap ne veut laisser personne de côté.

Pour cela, elle doit faire encore plus d’efforts et avoir de nouvelles idées.

Personne ne doit être oublié.

APF France handicap doit faire particulièrement attention aux endroits les plus isolés et les plus pauvres en France ou dans les pays d’Outre-Mer.

VERSION
français simplifié

**APF France handicap sait que le monde change rapidement.
Elle souhaite participer à trouver des solutions aux problèmes liés,
par exemple :**

- à l'économie,
- à l'environnement,
- à la santé.

**APF France handicap veut changer la façon dont notre société fonctionne.
Pour cela, elle veut suivre les 17 objectifs du développement durable
écrits par les Nations Unies.**

Le développement durable c'est :

- prendre soin de la planète,
- s'aider et rendre le monde heureux et en bonne santé, aujourd'hui et dans le futur.

Pour mettre en place ce changement, APF France handicap souhaite :

- Se battre pour les droits et les libertés de tout le monde.
- Agir pour que personne ne soit mis de côté.
- Arrêter de traiter injustement les personnes.
- participer au changement de la société.

APF France handicap pense que ses idées peuvent servir
à tout le monde.

**Dans le projet associatif "Droit devant, droits d'avenir",
APF France handicap veut travailler sur 3 points importants :**

- Protéger et faire respecter les libertés et les droits fondamentaux de tous.
- Agir pour une société plus juste, solidaire et durable.
Une société durable est une société qui :
 - prend soin de la planète,
 - fait attention à ne pas gaspiller les ressources naturelles
comme le charbon ou le gaz,
 - rend le monde heureux et en bonne santé, aujourd'hui,
mais aussi plus tard dans le futur.

Tout le monde doit participer, selon ses possibilités, à inventer
le monde d'aujourd'hui et de demain.

- Réinventer APF France handicap
pour être l'exemple du changement vers la société future
comme les membres de l'association l'imaginent.

Pour cela, APF France handicap a mis en place :

- des objectifs
c'est-à-dire des buts,
- et des actions concrètes
c'est-à-dire des choses réelles à réaliser pour atteindre les buts.

**Ces objectifs et actions vont aider toutes les personnes de l'association à
savoir comment agir, partout en France.**

Par exemple :

- dans la ville,
- dans la région,
- ou dans la France entière.

■ Les 4 précédents projets associatifs d'APF France handicap

En 2000, APF France handicap a décidé de faire un nouveau projet associatif tous les 5 ans.

Chaque projet a une idée principale :

- Le projet **"Ensemble, Agir"** de 2000 à 2005 voulait développer la démocratie participative au sein de l'association.
Cela veut dire : aider les personnes en situation de handicap à donner leur avis et à participer aux décisions politiques.
- Le projet **"Acteur & Citoyen !"** de 2006 à 2011 voulait travailler sur la représentation des personnes.
Cela veut dire : aider les personnes à prendre la parole comme par exemple dans les Conseils de la Vie Sociale.
- Le projet **"Bouger les lignes ! Pour une société inclusive"** de 2012 à 2017 voulait travailler pour une société inclusive.
Cela veut dire : agir pour que tout le monde soit accepté.
- Le projet **"Pouvoir d'agir, pouvoir choisir"** de 2018 à 2023 voulait faire respecter les droits des personnes en situation de handicap.

■ Ce projet a été écrit avec la participation de tous les acteurs d'APF France handicap :

- Les adhérents
- Les personnes accompagnées
- Les bénévoles
- Les familles
- Les salariés

Dans un premier temps, APF France handicap a interrogé 1300 personnes.

Le but était de connaître l'efficacité et les résultats du projet **"Pouvoir d'agir, pouvoir choisir"** de 2018 à 2023.

Ce travail a permis de discuter les difficultés de l'association et d'identifier ses nouveaux objectifs.

Ensuite, plus de 600 personnes ont discuté des objectifs importants du nouveau projet de l'association.

Des ateliers ont été organisés dans différentes régions.

Plus de 500 personnes ont travaillé sur les objectifs concrets du projet.

Enfin, l'association a demandé l'avis de ses acteurs.

L'association a reçu 260 observations et 145 propositions.

Cette démarche a été importante pour reconnaître la motivation de chaque personne à participer dans l'association.

VERSION
français simplifié

Ambition n°1

Défendre et mettre en œuvre les libertés et les droits fondamentaux des personnes

APF France handicap veut se battre pour que la société respecte encore plus les droits des personnes.

APF France handicap souhaite obtenir une meilleure
accessibilité
et une information facile à comprendre pour :

- les aides nécessaires.
- les soutiens adaptés,
- les moyens dont chacun a besoin.

APF France handicap demande aux responsables politiques de respecter la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées.

■ Pour cela APF France handicap souhaite :

Forcer les gouvernements et les acteurs privés à respecter les libertés et les droits importants.

**Les acteurs privés sont des entreprises ou des organisations qui ne sont pas gérées par le gouvernement
par exemple : les professionnels de santé, les architectes.**

- Dire haut et fort lorsque les droits ne sont pas respectés et faire des procès si nécessaire.
- Faire des campagnes de communication pour sensibiliser les Français.
- Faire pression sur les décisions prises par les responsables politiques et les responsables publics et privés.
Pour cela les membres d’APF France handicap peuvent participer à des discussions partout en France ou demander de respecter les droits des personnes.
- Influencer les décisions importantes.
Pour cela, les membres d’APF France handicap peuvent participer à des groupes qui défendent les intérêts ou les opinions des personnes en situation de handicap.

Permettre aux personnes de faire appliquer et respecter tous leurs droits.

- Écouter, aider et soutenir les personnes en situation de handicap et leur famille et expliquer les droits et les façons de se défendre.
- Faire connaître davantage le service Handi-Droits d’APF France handicap. Améliorer ce service et le rendre encore plus utile.
- Rendre plus facile l’accès aux droits.
Par exemple rendre les démarches administratives plus faciles.
- Défendre encore plus les droits des personnes.
Pour cela, créer un groupe d’avocats spécialisés.

Permettre à chaque personne en situation de handicap de prendre ses propres décisions dans sa vie quotidienne.

Pour cela mettre en place les outils et les ressources nécessaires.

- Traiter toutes les personnes, avec ou sans handicap, de manière égale.
- Affirmer que chaque personne est experte de sa propre expérience.
Cela veut dire que chaque personne est la meilleure personne pour connaître son expérience, ses désirs, ses préférences, ses opinions et ses envies.
- Aider les personnes à faire leurs choix.
Pour cela, leur proposer des formations ou des outils adaptés à leurs besoins.
- Imaginer des solutions différentes pour et avec chaque personne.
La personne pourra prendre des décisions seule et participer à la vie de la société.
- Permettre aux personnes et à leur famille de participer aux décisions sur leur accompagnement.
Pour cela il faut tenir compte de leur environnement.
Par exemple de leur entourage, de leur lieu de vie, de leurs besoins.
Personne ne peut décider à leur place.

VERSION
français simplifié

Agir pour une société juste, solidaire et durable

APF France handicap souhaite construire une société où :

- Tout le monde est respecté, sans faire de différence ni être victime de préjugés.
Les préjugés sont des idées ou des jugements que certaines personnes ont sur d'autres personnes sans vraiment les connaître.
- Chacun est un citoyen à part entière.
Être citoyen, c'est avoir des droits et des devoirs dans son pays.

APF France handicap souhaite également :

- Réfléchir à la manière de trouver ensemble des solutions aux problèmes et aux périodes difficiles.
Cela peut être des problèmes d'aujourd'hui ou des problèmes futurs.
- Montrer que respecter et valoriser les différences est bon pour tout le monde.
- Valoriser c'est montrer à une personne qu'elle est spéciale, importante et qu'elle a des qualités.
- Agir pour aider à faire du développement durable.
Le développement durable, c'est prendre soin de la planète et aider les personnes à avoir une vie meilleure.

■ Pour cela, APF France handicap veut :

Agir avec force pour résoudre les problèmes importants de notre société.

- Encourager la participation des personnes en situation de handicap dans les lieux publics et les mouvements citoyens.
C'est-à-dire dans des endroits où on discute les grands problèmes de la société.
- Favoriser le "mieux vivre ensemble".
Pour cela APF France handicap souhaite organiser des rencontres entre tous les membres de la société.
- Travailler avec plus de partenaires partout pour atteindre les objectifs durables.
- Imaginer comment la société sera dans l'avenir et comment APF France handicap pourra participer à cette société.
- Vérifier que ce que fait APF France handicap est bon pour la planète et pour les gens.
Pour cela APF France handicap a créé la démarche RéSonancE.
Cette démarche montre les bonnes actions qui aident les personnes et la planète.

Participer à inventer des solutions nouvelles pour tous et mettre en avant le savoir expérientiel des personnes en situation de handicap.

Le savoir expérientiel c'est le savoir que les personnes ont grâce à leur propre expérience.

- Faire attention aux besoins et à l'expérience des personnes avant de créer de nouvelles choses.
Par exemple avant de créer un parc, un logement ou un nouveau service.
- Travailler avec des professionnels de différents domaines comme par exemple le bâtiment, l'industrie ou les services.
Ceci pour rendre le plus accessibles les lieux, les objets ou les services.
- Encourager les personnes en situation de handicap et les acteurs d'APF France handicap à participer à des réunions dans des espaces collectifs appelés "tiers-lieux".
Ces endroits permettent de travailler sur des projets avec des personnes de métiers différents.

Lutter contre les préjugés sur le handicap.

Un préjugé c'est une idée qu'une personne a sur une autre personne ou une chose sans la connaître vraiment.

- Montrer que les personnes en situation de handicap ont des compétences et les aider à participer dans la société.
Avoir des compétences, c'est savoir faire des choses ou avoir du talent.
- Défendre le droit de tous les enfants à aller à l'école.
Parce que les enfants qui vont à l'école aujourd'hui sont les citoyens de demain.
C'est-à-dire des adultes responsables.
- Sensibiliser davantage la société au handicap.
Pour cela APF France handicap veut travailler avec les écoles, les centres de formation et les entreprises.
- Changer le regard des gens sur le handicap grâce, par exemple à l'art, la culture ou le sport.

**VERSION
français simplifié**

APF France handicap souhaite montrer l'exemple pour voir le monde changer.

APF France handicap souhaite modifier sa manière de fonctionner et renforcer ses valeurs de toujours.

Par exemple

- faire ensemble,
- faire confiance,
- encourager la participation de tous,
- entraider et soutenir,
- ne jamais abandonner pour atteindre son but,
- s'engager et rester ouvert aux autres.

Ainsi il faut encourager la participation de tous pour développer de nouvelles façons de penser C'est la richesse de l'association.

■ Pour cela APF France handicap souhaite :
Réunir encore plus de personnes autour d'APF France handicap pour faire vivre ses actions et ses projets.

- S'adapter aux changements.
 Accueillir et rencontrer toutes les personnes en relation avec l'association.
 Faire attention au bien-être des membres, surtout ceux qui se sentent seuls.
- S'adapter aux changements et aux progrès de la société.
 Cela va permettre d'attirer de nouveaux membres et des bénévoles.
 Encourager les jeunes à partager les valeurs de l'association.
 Montrer différentes manières de participer à des projets qui les intéressent.
- Faire travailler ensemble sur les projets communs les différents secteurs de l'association.
 Par exemple les délégations, les établissements et services et les entreprises adaptées.
- Aider les salariés à changer leur manière de travailler pour permettre aux personnes accompagnées de participer davantage.
- Continuer à former les salariés d'APF France handicap et partager les méthodes efficaces avec toute l'association.
 Cela permettra de mettre en avant leurs envies et leurs talents dans tous les domaines de l'association.
- Faire connaître à tout le monde ce que fait APF France handicap dans chaque région.
 Par exemple avec des campagnes de sensibilisation dans les journaux, les radios ou sur les réseaux sociaux.

Modifier plus vite l'offre de service d'APF France handicap.
Cela permettra aux personnes en situation de handicap de faire leurs propres choix de vie.

- Proposer un accompagnement plus varié, personnalisé et ouvert sur le monde.
 Pour cela l'association souhaite modifier la façon dont les établissements et services travaillent.
- Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir participer et prendre leurs propres décisions pour leur vie.
 Toutes les nouvelles propositions de services d'APF France handicap doivent respecter cela.
- Faciliter les échanges de connaissances entre les personnes concernées, leurs familles et les professionnels.
- En mélangeant les expériences et les expertises de tous, APF France handicap pourra améliorer la qualité de ses services.
- Aider les personnes à être plus indépendantes et à avoir plus de contrôle sur leur vie.
 Pour cela APF France handicap veut partager et mettre en pratique toutes les idées nouvelles de l'association.
- Aider les personnes à prendre le pouvoir sur leur propre vie, pour eux-mêmes ou pour l'ensemble des personnes en situation de handicap.
 Pour cela APF France handicap propose de former tous les membres de l'association aux droits humains.
 Les droits humains sont par exemple le droit à la liberté, le droit de donner son avis, le droit d'aller à l'école.
- Sensibiliser et parler ouvertement de sujets sur la vie privée.
 Par exemple de l'intimité, des relations affectives et sexuelles, du soutien à la parentalité, ou de l'accompagnement à la fin de vie.



Ambition n°3 (suite)

- Offrir un accompagnement éthique qui correspond aux désirs des personnes. L'éthique c'est réfléchir à la manière dont on fait les choses pour comprendre si la morale et les valeurs sont bonnes et justes pour une personne ou pour un groupe.
- Rendre l'offre de service plus claire, efficace et complémentaire. Cela concerne les actions des délégations, des établissements et services, et des entreprises adaptées d'APF France handicap.
- Créer de nouvelles activités et services comme par exemple des emplois et des boutiques solidaires. Cela permet de créer plus de solidarité et d'améliorer la qualité de vie des personnes dans un quartier, une ville ou une région.

Renforcer la démocratie participative d'APF France handicap.

- En 2003, au congrès de Toulouse, APF France handicap a créé la démarche "Démocratie, ensemble" Aujourd'hui APF France handicap souhaite améliorer ses méthodes de fonctionnement pour renforcer sa démocratie interne. La démocratie interne c'est faire participer tous les membres d'APF France handicap aux décisions.
- Encourager tous les membres de l'association à partager leurs expériences et à échanger des idées. Cela concerne les adhérents, les personnes accompagnées, les familles, les salariés, les bénévoles et les volontaires.
- Développer un même discours à l'intérieur de l'association et avec les partenaires. Pour cela l'association souhaite partager ses opinions, ses demandes et sa façon d'agir.
- Aider les adhérents, les personnes accompagnées et les bénévoles de l'association à augmenter leurs compétences et leur engagement. L'engagement c'est vouloir être utile aux autres. C'est aussi donner de son temps pour défendre les idées de l'association. Pour cela, APF France handicap veut proposer plus d'informations, de formations et d'accompagnements.



VERSION
français simplifié

Mettre en actions le projet associatif

"Droit devant, droits d'avenir"

Le projet associatif "Droit devant, droits d'avenir" montre ce qu'APF France handicap veut faire et comment elle va le faire dans les prochaines années.

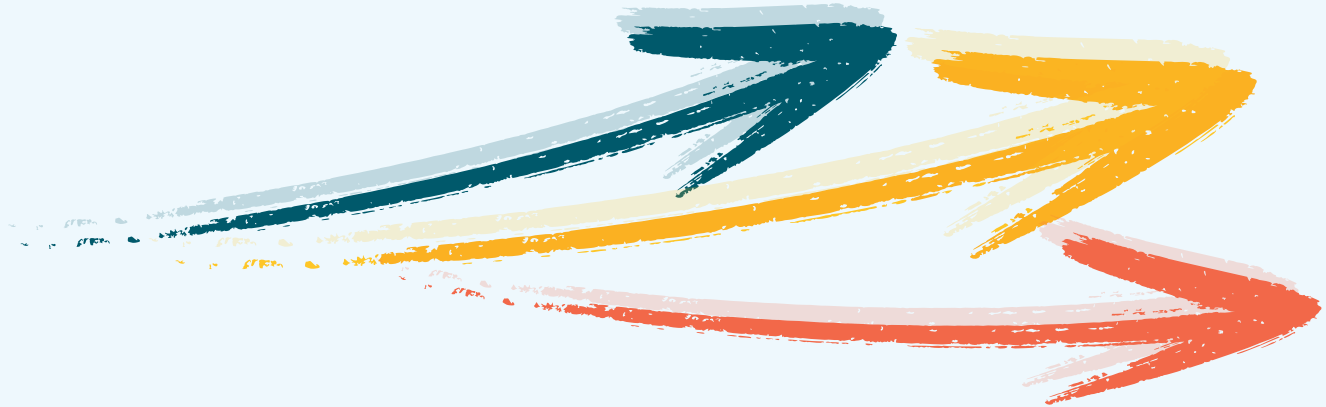
C'est une sorte de boussole pour tous les membres d'APF France handicap pour mettre en place des actions, dans la ville, dans la région, ou partout en France.

■ Ce projet associatif va permettre à l'association de :

- Continuer à développer de nouvelles actions.
- Imaginer de nouveaux projets.
- Faire évoluer son offre de service.
- Faire encore plus d'efforts dans ses combats et ses engagements.

Pour transformer notre modèle de société le projet associatif "Droit devant, droits d'avenir" doit faire participer tous les membres d'APF France handicap et aussi ses partenaires.

Informé, mettre en place et évaluer le projet associatif "Droit devant, droits d'avenir" .





■ Connaître le projet associatif

La première étape importante est de permettre à tous les membres d’APF France handicap de bien connaître le projet pour participer à sa réalisation. Pour cela l’association va organiser des réunions de présentation du projet dans les structures d’APF France handicap. Cela va permettre de parler ensemble et donner envie de participer.

■ Mettre en action

C’est une autre phase importante pour faire vivre le projet associatif.

Des “feuille de route” vont être écrites au niveau départemental, régional, et national.

Une “feuille de route” est un document qui décrit les étapes à suivre pour atteindre les objectifs de l’association APF France handicap, les délégations, les établissements et services, et les entreprises adaptées vont mieux réfléchir aux actions à faire ensemble.

■ Évaluer

C’est une étape très importante pour voir les effets du projet associatif.

APF France handicap utilise des mesures quantitatives ou qualitatives pour comprendre la progression et la réussite du projet.

Une mesure quantitative utilise des chiffres.

Une mesure qualitative utilise des mots.


L’idée est de comprendre les effets du projet associatif au niveau du département, de la région ou de la France entière.

Pour suivre la manière dont le projet va avancer,

APF France handicap va mettre en place un comité de suivi national.

Le comité sera aidé par d’autres comités de suivi dans les régions.

Un comité de suivi c’est un groupe de personnes qui regarde comment le projet grandit sur toute la France.

 NOUS, ADHÉRENTS, PERSONNES ACCOMPAGNÉES, FAMILLES ET PROCHES, SALARIÉS, BÉNÉVOLES, VOLONTAIRES ET SYMPATHISANTS, ENTENDONS ÊTRE ACTEURS DES CHANGEMENTS NÉCESSAIRES POUR UNE SOCIÉTÉ...

... OUVERTE, DURABLE ET SOLIDAIRE,
... RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS,
... QUI RECONNAÎT L'ÉGALE DIGNITÉ,
... QUI GARANTIT L'EXERCICE DE LA PLEINE CITOYENNETÉ,
... ET QUI PERMET DE VIVRE SES CHOIX EN TOUTE LIBERTÉ !



**DROIT
DEVANT.**

**DROITS
D'AVENIR**

VERSION
français simplifié



apf-francehandicap.org

PROJET ASSOCIATIF
2024-2028